



LE MERCREDI 25 OCTOBRE 2006

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 25 octobre 2006, à 20 h 05, à laquelle sont présents :

Michel Tardif
Gilles Gignac
Raymond Ménard
Jacques D'Août
Sylvie Hébert
Luc Maurice
Cécile Gauthier
Lucie A. Périard

Joanne Mayer
Claude Benoît
Louise Vallières
Jean-Marc Lavoie
Claude Auger
Michel Dambremont
Dominique Brière
Sylvain Léger

Messieurs les commissaires Gilles A. Legault et Alexandre Iracà ont motivé leur absence.

Monsieur le commissaire Louis-Georges Désaulniers est absent.

Les représentants du comité de parents :

Sylvain Charron

Marc Beaulieu

sous la présidence de monsieur le commissaire Luc Maurice.

Assistent également à la séance :

Pierre Daoust, directeur général
Line Allaire, secrétaire générale
Lucie Blais, adjointe administrative
Marc Lortie, directeur général de la firme Innovision +

Je, soussigné, Pierre Daoust, directeur général, certifie sous ma déclaration solennelle que l'avis de convocation requis par la loi a été expédié par poste prioritaire à chaque commissaire en date des 20 et 21 octobre 2006.

ET J'AI SIGNÉ:

Pierre Daoust

Pierre Daoust, directeur général

**MAINTIEN DU PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
ADOPTÉ LE 4 OCTOBRE 2006**

RÉSOLUTION 25 (2006-2007)

Attendu que le 4 octobre 2006, le conseil des commissaires a adopté la résolution 19 (2006-2007) ayant pour titre : «Projet de division du territoire en circonscriptions électorales» ;

Attendu que ledit projet prévoit 17 circonscriptions électorales, plutôt que 19 actuellement, dont deux de moins dans le secteur est de notre territoire ;

Attendu l'avis public publié dans les hebdomadaires Le Bulletin et la revue La Petite-Nation du dimanche 15 octobre 2006 ;



Secrétariat général

Attendu les termes de la résolution 2006-10-163 ayant pour titre : «Réflexion sur la reconfiguration des districts de la CSCV», adoptée par la MRC de Papineau le 18 octobre 2006 ;

Attendu les discussions des membres du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 25 octobre 2006 ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août ;

QUE le projet de division du territoire en circonscriptions électorales adopté le 4 octobre 2006, par l'intermédiaire de la résolution 19 (2006-2007), soit maintenu intégralement.

REJETÉE À LA MAJORITÉ :

POUR : Jacques D'Août, Cécile Gauthier, Sylvain Léger, Joanne Mayer, Michel Dambremont, Jean-Marc Lavoie

CONTRE : Luc Maurice, Claude Auger, Gilles Gignac, Sylvie Hébert, Dominique Brière, Michel Tardif, Raymond Ménard, Claude Benoît

ABSTENTIONS : Louise Vallières, Lucie A. Périard

AJOURNEMENT DES TRAVAUX

RÉSOLUTION 26 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Luc Maurice :

QUE le conseil des commissaires ajourne ses travaux pour siéger en comité de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 35.

Madame la commissaire Cécile Gauthier ainsi que messieurs les commissaires Jacques D'Août, Michel Dambremont et Jean-Marc Lavoie quittent leur siège. Il est 20 h 36.

Madame la commissaire Joanne Mayer ainsi que monsieur le commissaire Sylvain Léger quittent leur siège. Il est 20 h 50.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 27 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard ;

QUE le conseil des commissaires revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 heures.

RESCISION DE LA RÉSOLUTION 19 (2006-2007) AYANT POUR TITRE : «PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE EN CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES»

RÉSOLUTION 28 (2006-2007)

Attendu les termes de la résolution 25 (2006-2007) ayant pour titre : «Maintien du projet de division du territoire en circonscriptions électorales adopté le 4 octobre 2006» ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Michel Tardif ;



QUE la résolution 19 (2006-2007) ayant pour titre : «Projet de division du territoire en Circonscriptions électorales» soit rescindée ;

QUE le conseil des commissaires adopte, avant le 1^{er} novembre 2006, un nouveau projet de division de son territoire en circonscriptions électorales en vue du scrutin scolaire de novembre 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 29 (2006-2007)

Il est proposé par monsieur le commissaire Gilles Gignac ;

QUE la séance du conseil des commissaires soit ajournée au lundi 30 octobre, à 20 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 40

Luc Maurice,
Président du conseil des commissaires

Line Allaire
Secrétaire générale

CC0601025